



## Bénéficiaire du treizième mois

Par **nephtys**, le **06/05/2008** à **09:02**

Bonjour,

Mon père est ouvrier depuis 20 ans dans une entreprise du bâtiment. Je sais que le versement d'un 13ème mois n'est pas obligatoire pour l'entreprise. Cela étant, les cadres et employés de cette entreprise bénéficient de cette prime, mais pas les ouvriers, est-ce légal?  
Merci d'avance.